ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

RESERVATION MENSUELLE

10, rue de la Maysou - 31190 Grépiac - Tél : 05.61.08.54.60 - Fax : 05.61.08.00.54 @ mairie-grepiac@wanadoo.fr

NOM	Prénom(s)	Classe	Nom de l'enseignant

FÉVRIER 2022
(11 REPAS)

Je dois déposer ce formulaire avant le 25/01/2022 inclus

J'inscris l(es) enfant(s) désigné(s) ci-dessus pour le mois entier .
Je confirme en cochant ici > ☐

OU

Je choisis le mode de réservation habituel :

Mardi	01/02/2022	
Jeudi	03/02/2022	
Vendredi	04/02/2022	
Lundi	07/02/2022	
Mardi	08/02/2022	
Jeudi	10/02/2022	
Vendredi	11/02/2022	
Lundi	14/02/2022	
Mardi	15/02/2022	
Jeudi	17/02/2022	
Vendredi	18/02/2022	

MODE DE RESERVATION CANTINE

Dans tous les cas, l'inscription est obligatoire.

Le dossier est disponible à partir du 20 de chaque mois :

- Par téléchargement sur le site de la mairie :

http://grepiac.fr

Rubrique Enfance / Cantine-Garderie

- Auprès du secrétariat, aux heures d'ouverture.
- Dans le présentoir devant la Mairie, 24h/24, jusqu'au 25.

INSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES CANTINE :

Limitées à 2 par mois maximum par enfant.

DEPOT DU DOSSIER AU PLUS TARD LE 25 DERNIER DELAI.

ABSENCES - ANNULATIONS

Les annulations exceptionnelles sont à signaler à la mairie 48h à l'avance

Dans le cas d'enfant malade, merci de prévenir la mairie avant 9h00.

Sur présentation d'un certificat médical les repas ne seront pas facturés.

REGLEMENT DES PRESTATIONS

En espèces : Réservé aux foyers ne disposant pas d'autre moyen de paiement, règlement exclusif auprès du secrétariat de mairie.

Par chèque : A déposer dans la boîte aux lettres de la **MAIRIE,** libellé à l'ordre de : **TRESOR PUBLIC.**

Par virement sur le compte FR76 1007 1310 0000 0020 0307 792

PAIEMENT à effectuer avant le 15 de chaque mois

Majoration applicable en cas de retard (voir Règlement).

Date et signature obligatoires

Tous les mois, au plus tard :
Le 15 : Paiement
Le 25 : Réservation